

**COMPTE RENDU
DEREUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
2 mai 2018**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni le 2 mai 2018 à 21 heures 00 dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Marc MENGAUD, Maire
Selon l'ordre du jour suivant :

- *Vote des taux de la fiscalité 2018*
- *Budget M14 commune*
- *Budget M49 assainissement*

Présents : Mmes et MM. LELEU Laurent, RANC Florence, BOUSQUET Joël, PASTRE Gérard, BLANCHARD Michel, ALBERTON Jean, SICARD Didier, DESCOTTE Martine, AVERSENG Pierre, HUBERT Béatrice MONTROYA Annie CASTELLE Frédéric, QUERTAN Coralie, THOMAS Johann, DIAZ Carine, TORNER Roxane, GLEYZES Frédéric

Excusée :

- Mme OLIVIERO ayant donné procuration à M. MENGAUD Marc

Secrétaire de séance : M. LELEU Laurent

La correction de M. CASTELLE transmise le 01 mai 2018 n'ayant pas été intégrée au compte rendu du conseil municipal du 18 avril 2017, ce compte rendu corrigé sera validé à la prochaine réunion.

I- Budget M14 commune

Vote des taux de la fiscalité directe locale :

M. LELEU propose de ne pas augmenter ces taux, du fait notamment de l'augmentation de ceux de la communauté de commune qui vont avoir un impact. A la question de M. THOMAS demandant si le manque à gagner dû à la suppression de la taxe d'habitation est connu, M. LELEU répond qu'à ce jour le montant de la compensation n'est pas évalué. M. THOMAS évoque le risque de hausse de l'impôt foncier dans les communes du fait du manque à gagner lié à la suppression de la taxe d'habitation. A l'unanimité le Conseil Municipal vote les taux de la fiscalité directe locale identiques à ceux de 2017.

Budget :

M. LELEU présente le projet de budget et répond aux demandes de M. CASTELLE concernant les articles budgétaires à savoir : 615228 = entretien et réparations de bâtiments non publics, en l'occurrence les appartements de la gendarmerie ; 6228 = honoraires des intervenants pour les NAP aux écoles. M. LELEU précise que les prévisions budgétaires ont été évaluées en fonction des dépenses réelles de l'année précédente. A la question de M. THOMAS demandant si l'écart concernant les revenus des immeubles en baisse est dû à l'extinction du loyer du cabinet médical, M. LELEU répond oui.

Concernant la section d'investissement, M. MENGAUD répondant à la demande de M. CASTELLE précise que le compte 2128 comprend le coût du skate park. Il s'agit d'une enveloppe globale comportant des travaux sur bâtiments communaux. Concernant la ligne 2184, M. MENGAUD précise que cela comprend du mobilier scolaire ainsi que celui du coworking. A la question de M. THOMAS demandant s'il y a une aide pour l'aménagement du coworking, M. MENGAUD répond non du fait qu'il y a un loyer. Suite à la demande de M. CASTELLE relative à l'article 1323, il est précisé que sont inscrites sur ce compte les subventions des programmes d'investissement commencés et les subventions notifiées sur les programmes qui vont débiter.

Concernant les subventions aux associations, M. LELEU indique qu'il n'y a pas de changement par rapport à l'année précédente sauf celle du Foyer rural de Saint Anatoly en baisse du fait qu'il n'organise pas en 2018 les festivités du 14 juillet. M. CASTELLE rappelle une précédente demande liée à l'utilité de connaître le nombre d'adhérents des associations, cela permettant dans le temps de voir le dynamisme des associations. Mme DESCOTTE évoque la validation dans une précédente réunion pour l'achat d'une autolaveuse au foyer de Saint Anatoly. Elle souhaite un usage équitable de ce matériel pour ce bâtiment communal. M. MENGAUD a mis en sursis l'achat du matériel et doit en parler prochainement avec le Président du Foyer Rural. Mme TORNER rappelle l'exigence pour les particuliers de rendre des locaux propres après usage. M. MENGAUD précise qu'une nouvelle organisation pour le ménage des locaux communaux sera mise en place en septembre. A l'issue de la présentation, six membres du conseil municipal en lien avec des bureaux associatifs quittent la salle conformément à la loi.

Le budget M14 est adopté selon le vote suivant : 9 voix pour – 2 voix contre – 2 absentions

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 052 436.00	1 833 332.80
+	+	+
Résultat de fonctionnement reporté		219 103.20
=	=	=
Total de la section de fonctionnement	2 052 436.00	2 052 436.00
INVESTISSEMENT		
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	1 703 213.18	2 037 809.36
+	+	+
Reste à réaliser de l'exercice précédent	903 537.872	71832.00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		467109.64
=	=	=
Total de la section d'investissement	2 06 751.0026	2 606 751.00
TOTAL		
Total du budget	4 659 187.00	4 659 187.00

II- Budget M49 assainissement

M. LELEU présente le projet de budget. M. MENGAUD précise que la plus grande dépense inscrite concerne l'extension du réseau d'assainissement pour le secteur du Grand Sol. M. THOMAS demande à quoi correspond l'inscription budgétaire pour le secteur de Saint Anatoly. M. LELEU répond que cela concerne les études lancées pour déterminer s'il est pertinent ou non de réaliser un assainissement collectif sur ce secteur, cela étant en lien avec les orientations inscrites au PLU. A cet effet, M. THOMAS à ce sujet évoque une extension trop importante du hameau. A la question de M. CASTELLE demandant si les travaux pour le secteur du Grand Sol sont provisionnés, M. MENGAUD répond oui. Mme DESCOTTE évoque une étude en lien avec le PLU.

Le Conseil Municipal approuve le budget M49 assainissement selon le vote suivant : 16 voix pour – 0 voix contre – 3 abstentions.



	EXPLOITATION	
	Dépenses de la section d'exploitation	Recettes de la section de fonctionnement
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	82 045.00	55 827.67
+	+	+
Résultat d'exploitation reporté		26 217.33
=	=	=
Total de la section de fonctionnement	82 045.00	82 045.00
	INVESTISSEMENT	
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	233 845.00	61 539.20
+	+	+
Reste à réaliser de l'exercice précédent	55 000.00	71832.00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		382 305.80
=	=	=
Total de la section d'investissement	288 845.00	443 845.00
	TOTAL	
Total du budget	370 890.00	525 890.00

Tous les points de l'ordre du jour ayant été évoqués, M. MENGAUD donne la parole à M. AVERSENG suite à sa demande. M. AVERSENG revenant sur le déroulement de la précédente réunion demande à M. THOMAS de s'expliquer au sujet des termes employés à l'égard de membres du Conseil Municipal qualifiés de « pipeaux ». Mme DESCOTTE prend la parole pour dire qu'on avait demandé à M. THOMAS de faire un travail et que son action a été sabordée comme pour la commission scolaire. Mme TORNER évoque le fait que quelqu'un de non mandaté pour ce travail s'est immiscé et que par rapport au terme de « pipeaux » ne se sentent touchées que les personnes concernées. M. MENGAUD prend la parole et rappelle que tous les membres du Conseil Municipal sont là pour travailler ensemble. Mme DESCOTTE lui répond qu'il a lui-même discrédité le travail de la commission scolaire. M. LELEU précise qu'il est à la disposition de chacun pour informer. M CASTELLE intervient pour signaler des problèmes de dépôts sauvages avenue de la Gare au niveau des conteneurs de regroupement et demande s'il l'on peut créer un point de collecte concernant l'immeuble collectif de l'ancienne gendarmerie.

La séance est levée à 21 h 50.

Page 3 sur 3